

*« Jamais tu n'oublieras qui j'ai été, qui je suis, qui je reste et acteur de ma vie tu me laisseras »*

## **ARTICLE 1**

### ***Accueil et lieu de vie***

1. Bonjour en arrivant, tu diras et Au revoir en partant tu n'oublieras.
2. Accueil des personnes accueillies et de leurs familles, tu personnaliseras.
3. Accueil et encadrement du nouveau personnel et des stagiaires tu feras.
4. Frapper avant d'entrer tu feras.
5. Sourire, bonne humeur, joie tu m'apporteras.
6. Entraide, tu penseras, esprit d'équipe tu susciteras.
7. Mon besoin de parler tu respecteras.
8. Pendant mon séjour au sein des « LHSS » tu m'informerás.
9. Dans la tolérance, toujours tu seras.
10. Mon histoire tu t'informerás et jamais tu ne jugeras.
11. Ma liberté, ma dignité tu respecteras.

## **ARTICLE 2**

### ***Respect de la personne (personne accueillie, famille, personnel)***

1. Tous les hommes égaux en droits et dignité tu respecteras.
2. Suivre les 12 articles de la charte des droits et libertés de la personne accueillie tu t'obligeras.
3. Respect de chacun tu exigeras.
4. Mes choix tu accepteras.
5. Mes croyances tu respecteras.
6. Accompagner sans différence, ni préférence tu exigeras.
7. Autonomie, tu maintiendras.
8. Obligation d'information tu demanderas et tu transmettras.
9. Permettre mes accès aux droits tu veilleras.

## **ARTICLE 3**

### ***Comment bien traiter***

1. Secret professionnel et discrétion tu ne trahiras.
2. Soulager, comprendre, ma souffrance tu feras.
3. Avant d'imposer mon traitement tu me l'expliqueras.
4. Avec respect et efficacité tu me soigneras.
5. A l'animation tu me laisseras participer si envie je ressens.
6. Patience et respect de mon rythme tu t'imposeras.
7. Si risque de maltraitance tu recadreras.
8. Si maltraitance tu signaleras
9. Motivation, bonne humeur tu maintiendras.
10. Te ressourcer tu t'obligeras.
11. Chaque jour est un jour nouveau et plein de bonheur il sera.